



Syndicat Libre de la Fonction Publique Secrétariat National

Zaventem, 26 février 2017

Communiqué syndical

Taser : encore un effet d'annonce

Encore une fois, le ministre de l'Intérieur, poussé sans doute par des intérêts partisans divers, a joué d'un effet d'annonce au sujet de votre équipement futur d'un Taser, et de la mise en test d'un tel équipement.

Mais derrière cet effet d'annonce, il n'y a rien. Du moins, il n'y a rien de légal. Ce qui entraîne la responsabilité INDIVIDUELLE de l'utilisateur d'un tel appareillage.

Nous déposons donc un préavis de grève pour construire un cadre à une telle opération test, et pour préserver vos intérêts individuels. Car en effet, un certain nombre de collègues – plus ou moins bien informés – sont fort tentés par un tel appareillage.

Mais c'est oublier la nécessité d'existence légale d'un tel armement dans nos mains de policiers ; c'est oublier le nécessaire respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité ; c'est oublier l'obligatoire analyse de risque dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouvel outil ; ...

Vous comprenez dès lors notre grande prudence, et notre refus de démarrage d'une campagne-test sans un cadre légal digne de ce nom.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-président national
+3248518495

